



**DOSSIER DE PRESSE**  
**RENTREE SCOLAIRE 2024/25**  
BILAN ET PERSPECTIVES DE L'ACTION MUNICIPALE  
DANS LES DOMAINES DE L'ENFANCE ET L'EDUCATION  
**STRASBOURG, LE 02 SEPTEMBRE 2024**







## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>7</b>
<b>I. Ambition n°1 : Garantir l'équité territoriale pour un égal accès</b> .....	<b>8</b>
A. Un·e ATSEM par classe .....	9
B. PRE et CLAS .....	10
C. Cités éducatives .....	11
D. Aides financières de la ville de Strasbourg aux écoles et familles .....	14
E. Ateliers culturels .....	15
F. Activité physique et mise en mouvement des enfants .....	16
G. Programme « Lire notre monde » .....	17
H. École inclusive .....	18
I. Tarification solidaire .....	19
<b>II. Ambition n°2 : Grandir dans un environnement sain et durable</b> .....	<b>21</b>
A. Évolution de la restauration scolaire .....	23
B. Bâti scolaire .....	27
C. Oasis de fraîcheur et usages des cours .....	29
D. Rues scolaires .....	33
E. Plan numérique.....	35
<b>III. Ambition n°3 : Engager un processus démocratique autour des questions éducatives pour une citoyenneté ouverte aux autres et au monde</b> .....	<b>37</b>
A. Une éducation aux valeurs républicaines et au fonctionnement de l'école .....	39
B. Animation de la feuille de route éducation .....	40
<b>IV. Annexe n°1 : la DEE en quelques chiffres</b> .....	<b>43</b>
<b>V. Annexe n°2 : budget de la DEE</b> .....	<b>45</b>
<b>VI. Annexe n°3 : tarifs services périscolaires 2024/2025</b> .....	<b>46</b>
<b>VII. Annexe n°4 : prochains rendez-vous de la DEE</b> .....	<b>47</b>



## Introduction

À l'occasion de la rentrée scolaire 2024, **le lundi 2 septembre de 08h30 à 16h**, les élues de la ville de Strasbourg iront à la rencontre des personnels scolaires, périscolaires, parents et enfants sur les six territoires éducatifs de la collectivité.

### **18 établissements scolaires seront ainsi visités :**

- **Parcours 1 : territoire Gare / Krutenau / Centre-ville**
  - Groupe scolaire Sainte Madeleine
  - École élémentaire Louvois (avec déjeuner)
  - École maternelle Oberlin
- **Parcours 2 : territoire Cronenbourg / HautePierre**
  - Groupe scolaire Éléonore
  - Groupe scolaire Charles-Adolphe Wurtz (avec déjeuner au CSC Victor Schœlcher)
  - École maternelle Cronenbourg
- **Parcours 3 : territoire Elsau / Montagne-verte / Koenigshoffen / Poteries**
  - Groupe scolaire Gustave Stoskopf
  - Groupe scolaire Léonard de Vinci (avec déjeuner et conférence de presse)
  - Groupe scolaire Martin Schongauer
- **Parcours 4 : territoire Meinau / Neuhof**
  - Groupe scolaire Stockfeld
  - École primaire Alice Mosnier
  - Groupe scolaire Ziegelwasser (avec déjeuner à Salle du Manège)
- **Parcours 5 : territoire Neudorf / Deux-Rives**
  - Groupe scolaire Ziegelau
  - École primaire Albert le Grand (avec déjeuner)
  - École maternelle Solange Fernex
- **Parcours 6 : territoire Esplanade / Conseil des Quinze / Robertsau**
  - Groupe scolaire Niederau
  - Groupe scolaire Robert Schuman (avec déjeuner)
  - École maternelle Vauban

La ville de Strasbourg, qui a fait de l'action éducative **une des priorités de son mandat**, s'engage pour garantir un égal accès à tous les enfants grâce notamment à des dispositifs d'aides en cette période d'inflation, et leur bien-être à travers différentes actions comme la rénovation des groupes scolaires, la végétalisation des cours d'école ou encore la mise en œuvre de rues scolaires.

**Jeanne BARSEGHIAN**, maire de Strasbourg,  
**Josiane CHEVALIER**, préfète de la Région Grand Est et du Bas-Rhin,  
**Olivier KLEIN**, nouveau recteur de l'académie de Strasbourg,  
**Hülliya TURAN**, adjointe à la maire en charge de l'enfance et de l'éducation,

reviendront sur les nouveautés de la rentrée scolaire et sur les projets en cours de l'action municipale en matière éducative lors d'une conférence de presse, **à 12h00 à l'école élémentaire Léonard de Vinci (parcours 3)**.

## I. Ambition n°1 : Garantir l'équité territoriale pour un égal accès

Chaque enfant, indépendamment de son origine sociale ou son lieu de domiciliation, doit pouvoir disposer des mêmes moyens pour se construire. L'école publique, actrice essentielle dans la construction de l'enfant, est assise sur des fondements républicains égalitaires. Or, les inégalités sociales, culturelles et économiques conditionnent les parcours scolaires qui se font le plus souvent en miroir de la position sociale des parents.

Avec la crise sanitaire, certaines réalités ont été mises en exergue et des fractures existantes risquent de se renforcer : locaux étroits et inadaptés, manque de place en restauration scolaire, manque de personnel et notamment de personnel qualifié.

En charge de garantir la scolarité de tous les enfants d'âge primaire sur son territoire, la Ville de Strasbourg développe également une politique éducative proposant notamment des services périscolaire et extrascolaire dans un projet global cohérent.

La Ville est un donc un chaînon essentiel dans la réussite éducative et scolaire de ses habitant·es. Les dispositifs actionnés par la Ville sont de véritables outils pour lutter contre les inégalités et œuvrer en faveur de celles et de ceux qui en ont le plus besoin.





## A. Un·e ATSEM par classe

La Ville s'engage de manière déterminée en faveur du **renforcement de la qualité de l'accueil des enfants**.

Le projet de doter chaque classe de maternelle d'un poste d'ATSEM est un marqueur fort du mandat.

Les orientations budgétaires se sont traduites par la création de **65 postes** supplémentaires d'ATSEM au cours de ce mandat (*en complément des 15 postes précédemment créés en 2019*).

- 15 postes (délibération du 28 août 2020, affectés en janvier 2021)
- 15 postes (délibération du 29 janvier 2021, affectés en septembre 2021)
- 13 postes (délibération du 28 juin 2022, affectés en novembre 2022)
- 6 postes (délibération du 28 juin 2023, affectés en septembre 2023)
- 16 postes (délibération de mars 2024, affectés en septembre 2024)

À ce jour, ces postes ont été prioritairement affectés dans les écoles des quartiers REP, REP+ et QPV pour répondre à l'enjeu d'équité territoriale.

**À nombre de classes constant, il reste 5 postes à créer pour atteindre l'objectif d'un·e ATSEM par classe**, ce qui sera réalisé durant l'année scolaire qui débute.

**Ainsi, il y aura bien 1 ATSEM par classe à partir de septembre 2025.**



## **B. PRE et CLAS**

### **1. Projet de Réussite Éducative**

La **Caisse des Écoles** met en place le **Projet de Réussite Éducative (PRE)** qui est un dispositif spécifique de la politique de la Ville, porté par la ville de Strasbourg et cofinancé par l'État et la CAF.

**Le PRE est un dispositif de prévention précoce. Il assure, en lien étroit avec les parents, un accompagnement individualisé et évolutif de l'enfant afin de résorber le plus tôt possible les difficultés rencontrées.**

Le PRE ne se limite pas aux problématiques scolaires mais renvoie à six larges domaines d'intervention : culturel, éducatif, parentalité, santé, scolaire et sportif. Monter à la plateforme de la Cathédrale, assister à une lecture de contes en médiathèque ou visiter le Planétarium sont autant de sorties proposées aux enfants et aux jeunes dans le cadre de leur parcours individuel avec un·e accompagnateur·trice de réussite éducative.

En complément des parcours individualisés de réussite éducative déjà menés avec **470** enfants sur les QPV strasbourgeois durant l'année scolaire 2023-2024, un projet de soutien spécifique aux jeunes enfants de 2 à 6 ans et à leurs parents a été déployé lors de la rentrée scolaire 2023. Il vise à élargir les moyens d'intervention du PRE auprès de ce public par la mobilisation d'un·e accompagnateur·trice à la parentalité qui intervient au domicile et auprès d'un petit groupe d'enfants.

### **2. Contrat local d'accompagnement à la scolarité**

En complément du PRE, la ville de Strasbourg soutient le **Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)**. Ce dispositif partenarial est coordonné par la CAF au niveau Départemental et est intégré au comité stratégique du schéma départemental des services aux familles. Il a pour vocation de soutenir l'ensemble des actions qui offrent, à côté de l'institution scolaire, l'appui et les ressources dont des enfants ont besoin pour réussir à l'école, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement social et familial. Le CLAS a également pour but d'accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

Le dispositif fait l'objet d'un appel à projets annuel auquel répondent les associations (30 à Strasbourg). Pour 2023/2024, la ville a soutenu **27 projets associatifs pour un montant de 160 500€**.

En outre, pour les écoles situées en REP, REP+ et QPV, la Ville propose aux enfants scolarisés en élémentaire deux ateliers éducatifs au choix, après la classe durant l'année scolaire. Ces ateliers sont animés par des associations ou des intervenant·es individuel·les financés par la municipalité.

Pour 2023/2024, près de **4 500 enfants ont bénéficié de ces ateliers sur 29 écoles élémentaires**.

## C. Cités éducatives

2024 marque une année importante dans le développement des Cités éducatives puisque la Ville de Strasbourg et ses partenaires co-pilotes du programme, la Préfecture du Bas-Rhin et la Direction Académique, ont réaffirmé leur ambition partagée et leurs orientations communes en direction des jeunes de 0 à 25 ans des territoires concernés, afin d'obtenir le renouvellement des labels Cités éducatives jusqu'en 2026.

Deux nouvelles conventions cadres triennales seront donc signées fin 2024. Elles formaliseront des modalités de gouvernance en évolution, avec notamment l'entrée d'un nouveau partenaire dans le pilotage du programme, la Collectivité Européenne d'Alsace, et le développement d'un nouveau plan d'actions stratégique propre à chaque Cité éducative.

### 1. Cité éducative Neuhof Meinau, Elsau, Montagne-verte

*(label renouvelé en 2024 avec une dotation annuelle de crédits de 500 000€)*

Cette Cité éducative se concrétise chaque année par le développement d'actions structurantes devenues emblématiques :

- **Le savoir nager**  
Action d'aisance aquatique au bassin de l'école maternelle Ariane-Icare proposée à toutes les grandes sections des 9 écoles maternelles et aux 4 accueils de loisirs maternels de la Cité éducative.  
Une fois encore, sur l'année scolaire 2023-2024, ce sont plus de 500 enfants âgés de 3 à 5 ans qui en ont profité.
- **Le savoir rouler**  
Action menée en partenariat avec l'association Cadr 67 permet à 500 élèves de 20 classes de CM2 de passer les 3 blocs pédagogiques du Savoir Rouler, et ainsi d'apprendre à se déplacer à vélo de manière autonome et sécurisée pour l'entrée au collège.
- **La caravane de l'orientation**  
Elle a cette année scolaire encore sillonné le territoire de la Cité éducative sous la conduite de l'Association D-Clic. Son objectif est d'aller à la rencontre des jeunes et de leurs familles sur les différents lieux qu'ils fréquentent sur les quartiers, afin de désacraliser les questions liées à l'orientation scolaire, d'informer, de conseiller et d'orienter.  
Cette action touche chaque année plus d'un millier de personnes.

L'année scolaire 2023-2024 a également été l'occasion de développer de nouvelles actions et partenariats :

- Le déploiement de l'action **Démo Campus**  
Portée par l'AFEV en direction de plus de 300 élèves des lycées Le Corbusier et Pasteur, cette action vise à ouvrir le champ des possibles et désacraliser l'enseignement supérieur. Elle permet à de jeunes lycéens, de visiter le campus universitaire, d'assister à des cours et de rencontrer des étudiants, et ainsi de se projeter vers des études universitaires.
- Le **projet passerelle** de l'École de musique du Neuhof (CSC Neuhof – Edifis)  
Il offre une initiation aux instruments de l'orchestre à tous les CM2 des écoles élémentaires du REP Stockfeld (205 élèves), en lien avec la classe orchestre du Collège du Stockfeld (24 élèves), pour permettre l'acquisition de compétences musicales et psychosociales, et favoriser la rencontre entre élèves de CM2 et élèves de 6<sup>ème</sup>.

Ces actions seront reconduites sur l'année 2025, qui verra également le lancement de nouvelles actions, comme par exemple :

- Le développement par Pôle Sud, dans une optique d'accompagnement à la parentalité, d'**ateliers « Corps et Musique » parents-enfants** ciblés sur deux écoles maternelles de la Meinau, sur temps scolaire, périscolaire et extrascolaire en mobilisant des partenaires du quartier.
- Un accompagnement « hors les murs » de **grands décrocheurs lycéens** par le DACIP afin de les remobiliser autour d'un projet personnel, d'insertion sociale, scolaire ou professionnelle.
- La création d'**Hugeia Album illustré**, porté par le CSC Neuhof – Edifis. Il s'agit d'un livre illustré sur la thématique des menstruations et de l'adolescence, qui sera coréalisé par des adolescentes, des professionnel·les de santé et une illustratrice, et qui servira de support à d'autres actions de sensibilisation visant à lever le tabou autour des règles.

## **2. Cité éducative de Cronenbourg-Hautepierre**

*(label renouvelé en 2024 avec une dotation annuelle de crédits de 350 000€)*

Le renouvellement de label de la Cité éducative de Hautepierre en 2024 ne s'est pas fait à périmètre constant, puisque les partenaires ont souhaité étendre la méthode de travail et la dynamique au quartier prioritaire de Cronenbourg. Cette extension s'est accompagnée d'une dotation supplémentaire annuelle de 50 000€.

En 2023-2024, parmi les actions phares de la Cité éducative de Hautepierre, on retrouve :

- Le **projet DEMOS** (dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) qui a permis à 30 enfants, déjà mobilisés dans le dispositif l'année précédente, de poursuivre durant leur année CM2 les 3h30 de pratique artistique hebdomadaire en ateliers scolaire et périscolaire, les rassemblements toutes les 6 semaines en orchestre tutti avec les 6 autres établissements scolaires strasbourgeois concernés. Il s'agit de la 3<sup>ème</sup> et dernière année de mise en œuvre de ce projet.
- Le **projet Parenthèses** qui offre à tous les collégiens et lycéens de la Cité éducative une possibilité d'accueil et d'écoute, anonyme et confidentielle, auprès d'un·e professionnel·le expert·e, hors Éducation nationale, pour exprimer leurs difficultés personnelles et leur mal-être.
- Les actions, œuvrant en faveur de l'orientation et de l'ouverture du champ des possibles, portées par l'association D-DLIC telles que la **Caravane de l'Orientation** ou le **mentorat au travers de rencontres inspirantes**.

De nouveaux projets fédérateurs ont été proposés sur l'année 2023-2024 :

- L'organisation d'une semaine événementielle de rentrée « **La cité éducative de Hautepierre fait sa rentrée** » comprenant divers temps de rencontres, d'échanges, de sensibilisation et d'animations autour notamment de la thématique du harcèlement scolaire : **organisation d'un ciné-débat tout public et d'un spectacle-débat en direction des classes de 5<sup>ème</sup>**. Il a également été proposé dans ce cadre l'organisation **d'une journée de rencontre, de cohésion et de formation des nouveaux parents d'élèves élus**.
- La mise en place d'un **accompagnement des parents élus** au long cours,



avec des rencontres mensuelles entre parents élus à l'échelle du territoire, la création d'un groupe WhatsApp permettant de faciliter et fluidifier l'information, la mise en place d'actions d'autofinancement de projets scolaires, ainsi que d'actions de sensibilisation en direction de l'ensemble des parents.

- L'organisation d'une **quinzaine de lutte contre les discriminations** comprenant des actions de sensibilisation en direction de tous les âges et tous les publics de la Cité éducative, en temps scolaire et hors temps scolaire, avec la mobilisation d'une dizaine d'associations partenaires.

Pour l'année scolaire 2024-2025, forte de l'arrivée des nouveaux partenaires présents sur Cronenbourg, la Cité éducative a dessiné de nouvelles perspectives et pistes de travail :

- L'organisation de l'action « Récréations » à l'école Langevin portée par la Compagnie Ombres Vagabondes autour de l'œuvre de Daniel Pennac et plus particulièrement « l'œil du loup », avec des **ateliers de médiation artistique et culturelle autour du livre**, une **lecture dessinée** avec Mathieu Sapin, et un plateau radiophonique en direct qui comprendra des podcasts et une interview de Daniel Pennac en direct.
- L'organisation en décembre 2024 d'une **quinzaine de découverte des métiers** (artisanat, entrepreneuriat, scientifiques...) pour les classes de cycle 3 des écoles élémentaires de la Cité éducative.
- Quelques actions autour du **développement des compétences psycho-sociales** : formation des équipes éducatives d'écoles maternelles à la méthode danoise *Fri for Mobberi* avec la Ligue de l'Enseignement, ateliers de renforcement des CPS des lycéens avec Tess Lab.
- Le développement d'interventions de **médiation animation animale** avec l'association *Evi'dence* en temps scolaire (école maternelle Rosa Parks et au Collège) et temps périscolaire durant la pause méridienne (école élémentaire Jacqueline).



## D. Aides financières de la ville de Strasbourg aux écoles et familles

Outre le financement des dépenses relatives aux locaux, au mobilier, au matériel scolaire et aux équipements informatiques pédagogiques, la Ville prend en charge le coût des fournitures scolaires ainsi que les transports sous forme de dotations versées aux écoles, et apporte d'autres aides en appui aux familles.

### 1. Petit matériel et fournitures scolaires

Est allouée à chaque école une dotation annuelle calculée en fonction du nombre de classes et d'élèves.

Dans ce cadre, les écoles publiques bénéficient de crédits pour l'achat de petit matériel et fournitures scolaires à hauteur de **1.1 M€** au total :

- En éducation prioritaire : **50,93€** / élève d'élémentaire – **35,22€** / élève de maternelle
- Hors éducation prioritaire : **46,02€** / élève d'élémentaire – **30,72€** / élève de maternelle.

Ces crédits ont vocation à répondre aux besoins des élèves et des enseignant·es.

Les fonds étant utilisés librement par les établissements, il revient à chaque direction d'école de veiller à leur emploi au bénéfice des enfants, en particulier afin de leur procurer les fournitures scolaires de base.

**Le budget a été augmenté de 10% en 2024.**

### 2. Transports, sorties scolaires et pratiques sportives

À ces crédits s'ajoutent :

- Des dotations de transports à hauteur de **156 000€**
- Une participation de **140 000€** pour les sorties scolaires avec/sans nuitées
- La gratuité des transports en commun pour les enfants de 4 à 17 ans
- La possibilité d'une bourse d'aide à la licence sportive permettant de s'inscrire dans un club sportif
- Dans le cadre de « Strasbourg, Capitale mondiale du livre », les écoles ont été destinataires de lots de livres, via les élu·es de chaque quartier, entre avril et fin juin 2024 et ce, pour un équivalent de **185 000€**

## E. Ateliers culturels

### 1. L'enseignement de la musique et de la danse en temps scolaire

**Des classes à horaires aménagés** en musique, en danse, en théâtre, en chant choral sont proposées, à compter du cycle élémentaire (classe de CE1), aux enfants particulièrement motivés par cet enseignement dans les écoles élémentaires suivantes, en partenariat avec le conservatoire de Strasbourg :

- Horaires aménagés en musique à Saint Jean, Neufeld et Doré
- Horaires aménagés en danse à Louvois
- Horaires aménagés en théâtre à l'école élémentaire Schongauer
- Horaires aménagés en chant choral à Canardière et Romains

Durant l'année scolaire, 110 enfants de CE1 ont vécu une année de préfiguration de la CHAM, en bénéficiant de 2 heures d'enseignement musical par semaine. 45 enfants de CE2 à CM2 constituent désormais la classe à horaires aménagés. Ils bénéficieront de 3 heures d'enseignement musical par semaine et participeront à des projets culturels en lien avec les Petits Chanteurs de la Maîtrise et l'Opéra du Rhin.

### 2. D'autres projets en temps scolaire

La Ville et l'Eurométropole contribuent, à hauteur de 7 000€ chacune, au fonctionnement du dispositif **ACMISA** (groupement d'intérêt public – Action culturelle milieu scolaire d'Alsace), qui attribue des aides financières aux écoles pour le montage de projets artistiques.

La Ville alloue par ailleurs une subvention à deux associations qui travaillent sur la **découverte et la valorisation du patrimoine local**, à savoir 4 470€ à la Fédération des œuvres Laïques et 6 400€ à l'association des Œuvres Scolaires. Depuis plusieurs années, une centaine de classes bénéficient d'actions de sensibilisation au patrimoine.

## **F. Activité physique et mise en mouvement des enfants**

En lien avec Terres de jeux-Génération 2024, le service périscolaire et éducatif s'est lancé dans une dynamique visant à contribuer à la mise en mouvement des enfants par le jeu pour agir positivement sur les déterminants de santé physique et mentale, faciliter les apprentissages et les interactions.

### **1. La formation pour outiller les professionnel·les du Service périscolaire et éducatif**

Les responsables périscolaires de sites et l'ensemble des animateur·trices périscolaires ont participé à des temps de sensibilisation autour de la mise en mouvement des enfants.

En complément, une expérimentation de formation-action a été menée en 2023-2024 auprès des équipes intervenantes en accueils de loisirs municipaux.

### **2. Renouvellement d'une partie du matériel pédagogique**

Un kit de matériel sportif a été diffusé dans les six territoires éducatifs pour permettre aux équipes de mettre en pratique les activités travaillées lors des temps de sensibilisation.

Le renouvellement du matériel roulant est également en cours.





## **G. Programme « Lire notre monde »**

### **1. Des livres pour toutes et tous**

En 2024, une dotation exceptionnelle de livres neufs est offerte par la Ville (et sur mécénat du Crédit Mutuel) à toutes les écoles **maternelles (117 ouvrages)** et **élémentaires (103 ouvrages)** en 2024, lot identique pour les 115 écoles. Les dotations ont été distribuées en juin et juillet 2024.

Le choix des ouvrages a été effectué par un comité de sélection composé de bibliothécaires jeunesse, de représentant·es de l'Éducation nationale, de représentant·es du Service périscolaire et éducatif et de la librairie *La Bouquinette* sur les critères suivants :

- **Valorisation de la production éditoriale** (éditions 2024, Père Fouettard, Astrid Franchet, Accès édition, Nuée bleue, Rodéo d'âme, On ne compte pas pour du beurre, Kidikunst) **et des artistes locaux** (Sylvie de Mathuisieulx, Anne Laval, Christian Voltz, Amélie Dufour, Clotilde Perrin, Philippe Lechermeier...)
- **Thématiques en lien avec l'actualité** : l'inclusion, l'égalité de genre, l'écologie, la gestion des émotions

### **2. La rénovation des espaces et le renouvellement du mobilier**

La direction de l'Enfance et de l'éducation met en **place un plan pluriannuel de rénovation de BCD**. La priorisation 2024 a, entre autres, ciblé les établissements suivants : élémentaire Saint Thomas, **élémentaire Vinci** (*parcours 3*), **élémentaire Ziegelwasser** (*parcours 4*), **maternelle Albert le Grand** (*parcours 5*), élémentaire Rosa Parks, maternelle Schepler...

Des concertations sont menées avec les équipes enseignantes, périscolaires et avec l'appui et l'expertise des médiathèques pour les aménagements et l'achat de mobiliers.

### **3. La formation pour outiller les professionnel·les du Service périscolaire et éducatif**

Le service Périscolaire et éducatif de la ville de Strasbourg a entrepris de structurer un plan de formation pluriannuel de ses 600 ATSEM et animateur·trices périscolaires afin d'acquérir des techniques de lecture à voix haute, une culture commune autour de la littérature jeunesse et être capable de créer un espace de lecture.

### **4. Sur le temps scolaire, en lien avec l'Éducation nationale**

Une convention, signée le 19 avril 2024 avec l'Académie de Strasbourg encadre le partenariat pour l'année *Capitale mondiale du livre*. Elle valorise les actions pédagogiques récurrentes portées par l'Académie (tels que Le Printemps des Poètes, Le Printemps de l'écriture...) et inscrit de nouvelles propositions construites en lien avec la Direction de la culture.

## H. École inclusive

### 1. En temps scolaire

#### ➤ **L'intégration individuelle en classe ordinaire**

669 enfants scolarisés dont 489 bénéficient de l'aide d'accompagnant·es d'élèves en situation de handicap (AESH).

#### ➤ **L'intégration en ULIS en école élémentaire**

373 élèves sont accueillis dans les 34 Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS). Les AESH sont individuel·les, mutualisé·es pour plusieurs enfants ou encore accueillant·es collectif·ves en ULIS. Leurs missions consistent en un accompagnement à géométrie variable des élèves dans les actes de la vie quotidienne (sécurité, confort, mobilité, toilettes, habillage, prise de repas...), dans l'accès aux activités d'apprentissage, de vie sociale et relationnelle.

### 2. Sur le temps méridien

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) a notifié 80 décisions d'octroi d'AESH pour accompagner un·e enfant sur le temps périscolaire (nombre provisoire au 16/07/2024).

De sa propre initiative et pour assurer un accueil sécurisé, la collectivité a renforcé ses équipes et affecté 140 personnes pour un encadrement individuel des enfants à besoins particuliers ce qui représente un coût d'1 M€.

La coordination avec le service inclusif de l'Éducation nationale est régulière pour veiller à l'affectation des AESH.

### 3. Structuration du Service périscolaire et éducatif pour une meilleure prise en charge en temps péri- et extrascolaires

#### ➤ **Un plan de formation ambitieux pour les agent·es**

Depuis 2022, poursuite du plan de formation mis en place avec le CNFPT pour l'ensemble des ATSEM et des animateur·trices (3 jours pour 100 agent·es par an sur une période de 5 ans) portant sur l'appropriation d'outils d'observation et d'analyse du comportement afin de comprendre et répondre au mieux aux besoins particuliers d'un certain nombre d'enfants fréquentant les services périscolaires et extra-scolaires municipaux. 50% des 748 agent·es sont déjà formé·es.

#### ➤ **Un accompagnement consolidé des équipes de terrain**

Le recrutement d'un infirmier périscolaire début 2022 a permis au service de se doter d'une nouvelle compétence. Il intervient sur le terrain auprès des équipes sur les situations les plus complexes pour améliorer la prise en charge des enfants et dialoguer avec les familles. Il est chargé d'accompagner dans la durée les agent·es qui, à l'issue des formations, doivent ; s'approprier les outils (fiche des habitudes et grilles d'observation), développer leurs

capacités d'observation et d'analyse, adapter la prise en charge. Il accompagne les situations les plus complexes en terme de prise en charge.

Il conduit également des temps d'échanges de pratiques avec les équipes de Responsables périscolaire de site.

➤ **Aménagement d'espaces sensoriels**

Du matériel a été acquis pour aménager un espace sensoriel afin de répondre aux besoins particuliers de certains enfants notamment durant les temps périscolaires. Un kit est composé d'objets favorisant le retour au calme, la baisse du stress, permettant de satisfaire le besoin de bouger ou de s'isoler (casques anti-bruits, d'assises ballons, tangles multi-texture, balles tactiles ou les assiettes ergonomiques...).

La mallette est en cours de diffusion pour que chaque groupe scolaire en soit dotée.

---

## I. Tarifification solidaire

La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont historiquement un fort taux de pauvreté, la crise sanitaire et l'inflation qui s'en est suivie a contribué à aggraver ces inégalités et accroître la pauvreté. Conscientes de leur responsabilité, la Ville et l'Eurométropole ont souhaité dès 2020, amplifier leur effort de solidarité, de lutte contre les inégalités dans un souci d'équité territoriale, en augmentant sensiblement les budgets dédiés, au logement social, à l'hébergement, à l'aide alimentaire et l'accompagnement social des ménages. C'est dans la poursuite de ces démarches qu'une refonte de la tarification solidaire, pour un territoire plus juste et garantissant l'accès aux services publics, de toutes et tous, a été votée lors des conseils municipal et eurométropolitain de juin 2024.

La tarification solidaire des services publics a été déployée depuis 2010 pour garantir un accès aux services publics payants basé sur la capacité contributive des ménages.

Plus de dix ans après sa mise en œuvre, et pour tenir compte de l'aggravation des inégalités, les exécutifs municipaux et métropolitains ont souhaité actualiser et améliorer cette tarification. Le panel citoyen tiré au sort lors de la 1ère édition du « Budget Local parlons-en ! », a travaillé à simplifier, rendre plus lisible l'accès des habitant.es aux services publics, en combattant notamment le non-recours. Un long travail associant le panel, les élu.es et l'administration a permis de faire émerger une refonte de la tarification solidaire. Elle a pour but d'adapter les tarifs des services payants grand public aux capacités financières de chacun et chacune, de l'étendre à de nouveaux services et de simplifier la demande dans le but de réduire le non-recours aux droits.

Le périmètre est élargi avec des nouvelles grilles de tarifs solidaires qui s'appliquent aux paiements de la cantine scolaire et des accueils de loisirs et maternels, aux activités d'aquaglisse (piscine, patinoire, stages de natation, aquabike, aquagym, bébés nageurs...), au stationnement résident des Strasbourgeois.es ainsi qu'aux bourses d'étude du Conservatoire.

La nouvelle tarification solidaire s'appuie sur :

- Un quotient familial unique plus simple avec la suppression des statuts sociaux (chômeurs, bénéficiaire du RSA...) au profit d'un Quotient Familial unique (QF unique) et la mise en place d'un nouveau mode de calcul harmonisé pour toutes les prestations. Le QF unique sera indépendant du QF de la CAF et s'appuiera sur celui des impôts.
- Un système plus fidèle à la réalité avec la prise en compte de la surreprésentation des personnes seules et des familles monoparentales sur le territoire strasbourgeois (49,8% de ménages d'une personne et 10,3% de familles monoparentales) dont le QF unique sera ajusté d'une demi part.
- Une refonte des grilles tarifaires pour plus de justice et de simplicité permettant à un plus grand nombre de personnes en situation de précarité de bénéficier des tarifs les plus bas.

Afin de simplifier les démarches, la procédure est unifiée et est la même pour tous les services payants grand public et tous les futurs bénéficiaires. Depuis mi-juillet, les habitant-es peuvent faire leur demande via une page spécifique sur la plateforme [mon.strasbourg.eu](http://mon.strasbourg.eu). Les personnes en difficulté dans leurs usages numériques peuvent être reçues en permanence d'assistance numérique dans plusieurs lieux de la ville de Strasbourg et de l'Eurométropole. La liste desdits lieux est accessible sur cette même page sur [mon.strasbourg.eu](http://mon.strasbourg.eu).





## **II. Ambition n°2 : Grandir dans un environnement sain et durable**

Chaque enfant doit bénéficier d'une école de qualité d'un point de vue matériel et pédagogique, l'un n'allant pas sans l'autre. Le bâti, le choix des matériaux, les aménagements ne sont pas de simples objets techniques. Ils nécessitent une attention particulière car un enfant qui se sent bien accueilli dans son école est un enfant davantage ouvert aux apprentissages.

### **1. Rénover et construire des écoles durables**

Les écoles existantes bénéficieront de programmes de mise en sécurité, notamment pour les écoles qui ont un besoin en urgence d'actions de maintenance et de rénovation thermique.

Un travail renforcé entre les directions de l'urbanisme et de la construction permet de dégager le foncier nécessaire pour répondre à ces urgences. La politique éducative, notamment en matière de construction et de rénovation, se traduit à la fois par la recherche de réponses d'urgence mais aussi par une meilleure anticipation des besoins.

Tout comme pour les écoles nécessitant de gros travaux de rénovation, les nouvelles écoles sont écoresponsables : durabilité des matériaux, sobriété énergétique dont une meilleure gestion de l'usage de l'eau, préservation de la qualité de l'air, confort thermique, acoustique et visuel, luminosité. La conception des locaux est pensée au service des objectifs éducatifs et pédagogiques. Les espaces sont accessibles, modulables, polyvalents et ergonomiques.

### **2. Adapter les écoles aux conséquences du dérèglement climatique en créant des îlots de fraîcheur et en végétalisant les cours de récréations**

Face au défi climatique, outre le bâti, les cours d'écoles deviennent de nouveaux oasis de fraîcheur. Dès le début du mandat, la Ville a programmé la végétalisation des cours (12 à 15 par an).

La Ville agit pour que le vivant et la biodiversité soient intégrés dans l'action éducative. Ces transformations permettent des aménagements et la mise en place d'équipements conçus comme des supports pédagogiques d'éveil, d'expérimentation et de développement des apprentissages. Adaptés à tous les enfants, en veillant à leur appropriation tant par les filles que les garçons, ils sont un facteur propice à l'égalité filles/garçons.

### **3. Sensibiliser dès le plus jeune âge aux enjeux écologiques et à la biodiversité**

La sensibilisation aux enjeux écologiques et à la biodiversité dès le plus jeune âge est cruciale pour le rapport des enfants à leur environnement. La Ville déploie de nombreuses actions relatives à la biodiversité, aux déchets, à l'énergie, au jardinage, aux déplacements en temps scolaire et périscolaire, mais aussi auprès des crèches et des associations socioculturelles.

#### **4. Renforcer accès et déplacements sécurisés aux abords des écoles**

L'implantation des écoles influe sur le rayonnement du quartier. Aussi, existe-t-il un intérêt fort à soigner leur aménagement, à favoriser des modes de déplacement actifs sécurisés, à améliorer la qualité de l'air et ainsi permettre la rencontre entre parents et enfants dans des espaces propices aux échanges.

L'accès aux écoles existantes est repensé en favorisant le développement des rues scolaires, afin d'apaiser les circulations autour des écoles.

#### **5. Accompagner le développement numérique des écoles**

Avec la crise sanitaire, le lien entre élèves et enseignant·es a été réduit aux échanges par écrans interposés. La continuité éducative est nécessaire pour la poursuite des apprentissages.

C'est la responsabilité de la ville de Strasbourg que d'agir en faveur de l'équipement numérique des écoles, afin de résorber la fracture numérique qui est un facteur supplémentaire de creusement des inégalités.

#### **6. Améliorer la restauration scolaire**

Chaque enfant doit pouvoir déjeuner dans un restaurant scolaire au plus proche de son école, bénéficier d'un repas de qualité dans un environnement adapté à ses besoins (confort acoustique, thermique, temps disponible pour déjeuner). À ce titre, un effort significatif est porté sur la construction de nouveaux restaurants scolaires.

La Ville promeut une restauration scolaire plus saine, plus respectueuse de l'environnement et plus facilement accessible. Est ainsi engagée une démarche de transformation de la restauration scolaire ; démarche élargie au mode de confection des repas, au mode de gestion et à l'organisation nécessaire des services pour rendre le meilleur service public aux enfants. Il s'agit d'un projet de long terme qui se concrétise dans le court terme au travers :

- De nouveaux marchés de la restauration pour la rentrée 2024 très ambitieux en matière de qualité des denrées, de confection des repas
- D'un plan global d'amélioration de court terme de la prestation actuelle : renforcement du lien entre parents – Ville – prestataires, déploiement d'un plan de formation pour nos équipes intervenantes sur la pause méridienne, suivi qualité des repas...
- D'une réflexion pour poursuivre le déploiement de contenants en Inox dans les restaurants « dans les murs »
- D'une communication renforcée auprès des parents et des enfants

## A. Évolution de la restauration scolaire

### 1. Situation actuelle

Un peu moins de 17 000 enfants étaient inscrit·es au service de restauration scolaire sur l'année 2023-2024 (38% en maternelle et 62% pour l'élémentaire), soit près de 70% des 23 560 enfants scolarisés. Quotidiennement, **12 840 repas sont servis aux enfants (hors encadrant-es)**, sur réservation préalable par les familles.

À la rentrée 2024, les enfants seront accueillis dans 49 restaurants municipaux (qui servent quotidiennement 11 540 repas aux enfants) auxquels s'ajoutent 13 sites conventionnés (qui accueillent au total 1 300 enfants chaque jour), afin de pallier l'absence de restauration scolaire sur site (28 écoles et groupes scolaires sont concernés) ou afin d'assurer un délestage de restaurants municipaux saturés. Certains restaurants municipaux peuvent également accueillir des enfants d'autres écoles constituant, soit une situation pérenne (ex : la maternelle Oberlin déjeune à Louvois), soit une situation contextuelle liée à la saturation d'un site.

### 2. Le projet d'évolution de la restauration collective

La ville de Strasbourg a amorcé une **transformation ambitieuse de son service de restauration collective** répondant aux trois enjeux fondamentaux du mandat 2020-2026 ; à savoir transition écologique, équité sociale et démocratie participative. En matière d'objectifs, il s'agit d'assurer la santé et le bien-être de l'ensemble des enfants, de réduire l'empreinte environnementale de la restauration collective et d'en faire un levier en faveur de l'économie locale tout en garantissant la soutenabilité financière du projet pour la ville de Strasbourg.

Assurée en grande majorité par des marchés publics en liaison froide (repas cuisinés en cuisine centrale des prestataires, livrés froids et remis en température dans les offices des restaurants municipaux) pour la restauration scolaire ; **la transformation de la restauration collective de l'enfance est déjà amorcée.**

En effet, depuis septembre 2021 et jusqu'à fin août 2024, les marchés de restauration en cours intégraient des exigences sanitaires, environnementales et sociales renforcées qui ont été amplifiées pour les nouveaux marchés de la restauration 2024-2028.

Concrètement :

- **La part de produits issus de l'agriculture biologique est passée de 30% à 50%** en valeur achat dont les 2/3 en local (la loi *Egalim* impose 20% de produits issus de la Bio) ; les produits systématiquement issus de l'agriculture bio locale ont été renforcés permettant ainsi de promouvoir le développement d'une agriculture de proximité et de saison
- **30% des produits dits « conventionnels » devront également être locaux**
- **Toujours plus de préparations « faites maison » : 100% du potage sera ainsi produit par les prestataires**
- **La liste des additifs non autorisés dans nos cantines s'est élargie**

Afin de pouvoir avancer continûment sur l'évolution de notre marché, la ville de Strasbourg s'est doté d'un plan de progrès sur les items suivants : qualité des denrées, gaspillage alimentaire, additifs alimentaires, bien-être animal, qualité de la prestation végétarienne.

Les nouveaux marchés de liaison froide ont été attribués à :

- **L'Alsacienne de restauration**  
pour les lots Cronenbourg-Hautepierre, Esplanade, Robertsau, Conseil des Quinze, Neudorf-Deux Rives. 22 restaurants concernés pour 6 655 repas (*soit 5 885 repas enfants et 770 repas adultes*)
- **API cuisiniers d'Alsace**  
pour les lots Centre-ville, Koenigshoffen-Montagne Verte, Elsau-Poteries et Meinau Neuhof. 26 restaurants concernés pour 6 368 repas (*soit 5 655 repas enfants et 713 repas adultes*)

**Un nouveau marché de fabrication et de livraison de pain** (avec la Fédération des boulangers du Bas-Rhin) entre en vigueur à la rentrée de 2024. Il s'agit de pouvoir proposer en cantine du pain 100% bio confectionné à partir de farines bio ET locales par des boulangers du secteur.

- À la rentrée 2024, deux secteurs de la Ville seront ainsi livrés en pain bio de qualité « boulangère de proximité » : le centre-ville et le secteur Esplanade, Robertsau, Conseil des Quinze
- À la rentrée 2026, l'ensemble des restaurants scolaires sera livré par des boulangers de proximité, adhérents à la Fédération

**Une première cuisine sur place**, dont la production et le service seront assurés par l'Alsacienne de restauration, ouvrira à compter de septembre 2024 sur l'école Mentelin.

**La valorisation des déchets** est mise en place depuis 2017 (collecte de biodéchets via un marché attribué à *Agrivalor*).

**Le passage progressif des offices au tout inox** se poursuit <sup>1</sup>.

Sur 49 restaurants :

- 19 sont entièrement livrés en contenants inox avec la dernière transformation du restaurant Conseil des Quinze – rue de Douai à la rentrée 2023
- 9 sont livrés en contenants inox pour l'élémentaire en self et en barquettes en plastique pour les maternelles
- 21 sont livrés en barquettes ; dès la rentrée 2024, les conditionnements en plastique seront remplacés par des contenants en cellulose répondant ainsi de manière anticipée à la réglementation interdisant l'usage du plastique applicable en 2025

---

<sup>1</sup> 19 restaurants dans leur ensemble (maternelles et/ou élémentaires) : Mentelin, Albert le Grand élémentaire, Sainte Aurélie maternelle, Branly, Brigitte, Cahn, Gustave Doré, Hohberg, Saint Jean, Louvois, Meinau, Musau, Rhin, Schluthfeld, Schuman, Fernex, Erckmann-Chatrian, Finkwiller, Conseil des Quinze-Douai  
9 restaurants élémentaires (les « selfs ») : Camille Hirtz, Fischart, Guynemer, Neufeld, Niederau, Sainte Madeleine, Saint Thomas, Schoepflin, Ziegelau,



60% des convives sont à ce jour livrés en contenants en inox.

Une démarche dite « Tout Inox Adapté », **projet TINA**, est en cours de développement afin de répondre de manière pragmatique au manque de place pour le déploiement du « tout inox ». Trois restaurants scolaires seront concernés par TINA courant 2024-2025 : Ampère, Sainte Madeleine maternelle et Stoskopf.

Le deuxième échelon d'évolution se traduit par **la conception d'un nouveau mode d'organisation de la restauration scolaire**, ayant pour objectif prioritaire de fournir aux enfants des prestations de qualité égale ou équivalente à une cuisine sur place à travers l'amélioration de la qualité nutritionnelle, sanitaire et gustative, notamment pour les repas végétariens.

Il s'agit également de pouvoir proposer un accueil inconditionnel des enfants dans de bonnes conditions à un tarif accessible pour toutes et tous.

Des propositions de scénarii visant à relocaliser la confection des repas au plus près des convives à un horizon de 10 à 20 ans seront évaluées avec les élus à la rentrée 2024. C'est ainsi le modèle actuel qui est complètement interrogé : mode de contractualisation, organisation interne, typologie des repas...

Sur un plan opérationnel, la stratégie de transformation patrimoniale débute avec l'ouverture en septembre 2024 du groupe scolaire Jean Mentelin ; 1<sup>er</sup> restaurant scolaire avec une offre de cuisine sur place (projet global de 19,6 M€). La cuisine y sera réalisée par l'Alsacienne de restauration.

Le second groupe scolaire sera Krimmeri Meinau (projet global de 16,4 M€) avec ouverture à la rentrée de 2025.

Les autres projets de cuisine sur place, actés au cours de ce mandat, se poursuivent : Reuss, Camille Claus, Robertsau, Sturm, Éléonore.

Par ailleurs, des réflexions sont en cours avec la Collectivité européenne d'Alsace afin de pouvoir mutualiser certains de nos équipements.

Sont concernés à ce stade les projets : Schongauer-collège Hans Arp, Ziegelwasser/Guynemer/Canonnières/Ariane Icare – collège Solignac, Jesuitenfeld-collège du Stockfeld. Une réflexion plus large est en cours sur la zone des deux Rives.

### 3. L'association des parents

Le comité des usager·ères de la restauration scolaire est une instance maintenant bien établie, ouverte à la participation de l'ensemble des parents élus. Elle se réunit deux fois par an et peut se mettre en configuration « ateliers » pour traiter de sujets bien précis, comme le renouvellement des marchés. Trois ateliers se sont ainsi tenus lors du dernier trimestre 2024 pour co-construire le cahier des charges des marchés de la restauration.

En outre, suite aux avis exprimés en comité des usager·ères, le parcours usagers pour la lecture des menus en ligne sur le site de la Ville va être simplifié au cours du premier trimestre après la rentrée : accès plus direct aux menus.



## B. Bâti scolaire

La Ville se mobilise pour permettre à terme à chaque enfant de s'épanouir et grandir dans un environnement sain et durable et des bâtiments scolaires de qualité.

### 1. Opérations livrées au cours de l'année scolaire 2023-24

➤ **Restructuration et mise en sécurité du GS du Schluthfeld :**

Suite à la livraison de la majeure partie de l'opération, la BCD maternelle et le plateau sportif ont été livrés au mois de mai, la mise en service est prévue pour septembre 2024.

**Coût total de l'opération : 9,2 M€ TTC**

### 2. Opérations livrées à la rentrée de septembre 2024-25

➤ **Construction d'un nouveau groupe scolaire rue J. Mentelin à Koenigshoffen :**

Le nouvel équipement permet l'accueil des élèves d'un quartier à forte croissance démographique et de décharger les écoles de Hohberg, Camille Claus et Romains. Les travaux s'achèvent pendant l'été, ouverture pour la rentrée de septembre 2024.

**Coût total de l'opération : 24 M€ TTC**

➤ **Création de locaux scolaires supplémentaires dans des bâtiments modulaires au GS Stoskopf : (modulaires du GS Doré rénovés-adaptés)**

Le projet offre 5 salles de classes supplémentaires à l'école élémentaire, 1 salle périscolaire et une salle polyvalente ce qui permet à l'école maternelle de disposer de locaux supplémentaires (salles de classe, salle de repos) dans le bâtiment principal. Le bâtiment permet également le regroupement des locaux du cabinet médical.

**Coût total de l'opération : 820 000€ TTC**

➤ **Création de locaux scolaires supplémentaires dans des bâtiments modulaires à la primaire Alice Mosnier : (modulaires du GS Hohberg rénovés-adaptés)**

Le projet comprend 1 salle de classe et une BCD maternelle, 4 salles de classes élémentaires, 1 salle RASED, une nouvelle salle des maîtres et des locaux neufs pour le cabinet médical.

**Coût total de l'opération : 760 000€ TTC**

➤ **Mise en sécurité de l'élémentaire Catherine :**

Des travaux (désamiantage, sanitaires, cage d'escalier, circulations) ont été réalisés à l'été 2023. L'ascenseur est installé pendant l'été 2024.

**Coût total de l'opération : 1,24 M€ TTC**

➤ **Construction d'un nouveau bâtiment en préfabriqué bois pour l'École Maternelle Pourtalès :**

Les travaux se terminent cet été, l'école s'installe pour la rentrée de septembre.

**Coût total de l'opération : 1,15 M€ TTC**

➤ **Rehausse des clôtures au Groupe Scolaire Schwilgué :**

Les travaux ont démarré et seront réalisés pendant les vacances d'été.

**Coût total: 520 K€ TTC**

### 3. Travaux en cours

➤ **Construction du nouveau groupe scolaire Krimmeri-Meinau :**

Le nouvel équipement permettra l'accueil des élèves du sud du Neudorf et de certaines écoles du quartier de la Meinau et du Neuhof, permettant ainsi une meilleure répartition des effectifs dans les écoles du secteur.

Les travaux sont en cours, pour une livraison prévue à la rentrée 2025.

**Coût total de l'opération : 18,0 M€ TTC**

### 4. Opérations prévues sur la suite du mandat (études en cours)

- Nouveau restaurant GS Reuss (NPNRU) – **2026**
- Nouveau restaurant EM Camille Claus – **2026**
- Création locaux scolaires supplémentaires à l'EE Romains – **2025**
- Création locaux scolaires supplémentaires au GS Gliesberg – **2025**
- Rénovation énergétique des GS Fischart, Niederau, Rosa Parks, Sturm et de l'EE Conseil des Quinze cycle 2 – **démarrage travaux 2026**
- Rénovation énergétique du GS Schwilgué – **2026**
- Mise en sécurité de l'EE Canardière – **2025**
- Mise en sécurité de l'EE Schuman – **été 2025 et été 2026**
- Mise en sécurité de l'EE Branly // Extension-restructuration de l'EM Branly – **2025-2027**
- Restructuration du groupe scolaire Éléonore et création d'un restaurant scolaire – livraison première phase en **2027**, fin d'opération en **2030**
- Extension-restructuration de la maternelle Erckmann-Chatrian – livraison première phase en **2027**, fin d'opération en **2028**
- Extension-restructuration du GS de la Robertsau – livraison première phase en **2026**, fin d'opération en **2028**

### 5. Travaux exceptionnels 2024

➤ **Reprises suite à l'incendie au Groupe Scolaire Stoskopf :**

Les reprises restent en attente d'un accord de l'expert d'assurance.

**Coût total de l'opération : 95 K€ TTC (sous réserve validation expert)**

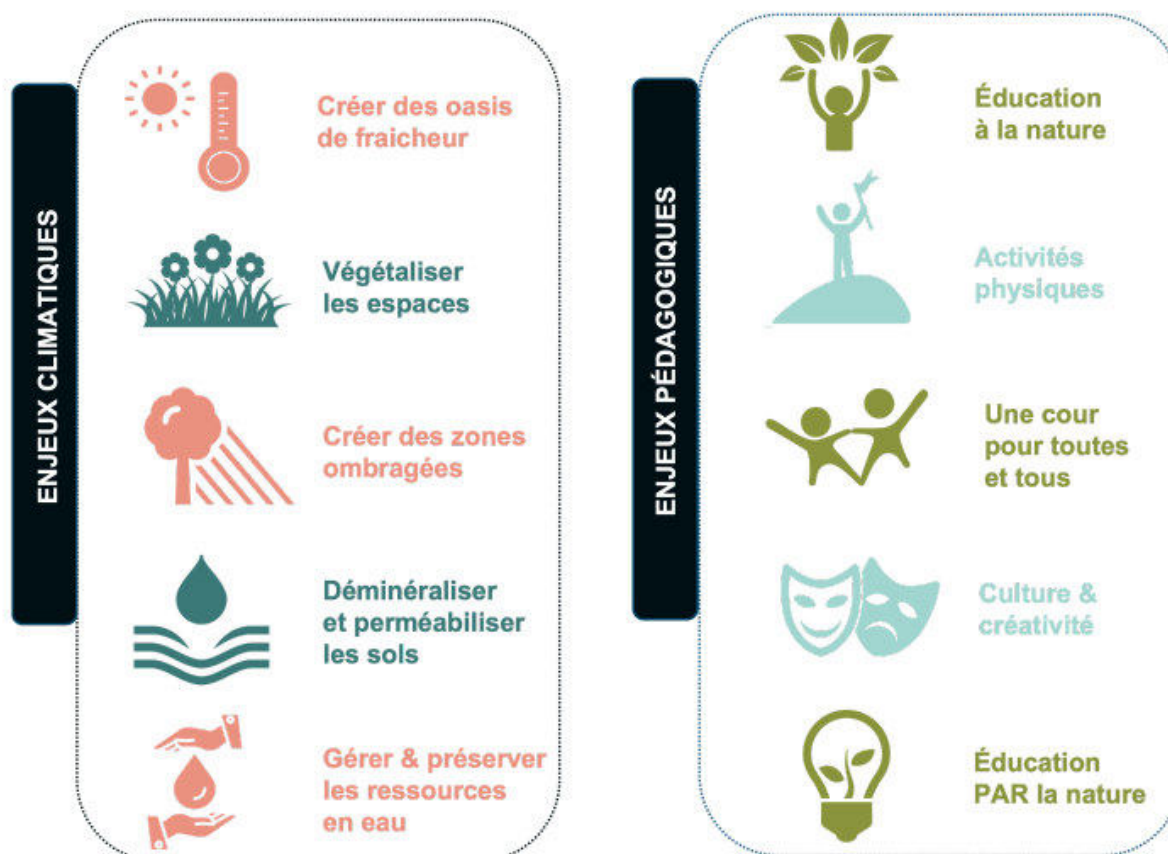
## C. Oasis de fraîcheur et usages des cours

Pour assurer la résilience de Strasbourg face au changement climatique, la collectivité s'est engagée dans un plan massif de déminéralisation et de renforcement de la place de la nature en Ville.

Les cours d'école représentent des surfaces importantes, minéralisées et imperméabilisées. Les désimpermeabiliser, les végétaliser et infiltrer les eaux de toiture contribue d'une part à s'adapter au changement climatique et permet d'autre part de repenser leur fonction éducative et leur place dans l'écosystème d'un quartier. La transformation des espaces extérieurs permet d'intégrer les enjeux d'égalité filles-garçons et de reconnexion des enfants à la nature, bénéfiques à la santé des enfants et des équipes éducatives ainsi qu'à la santé animale et végétale.

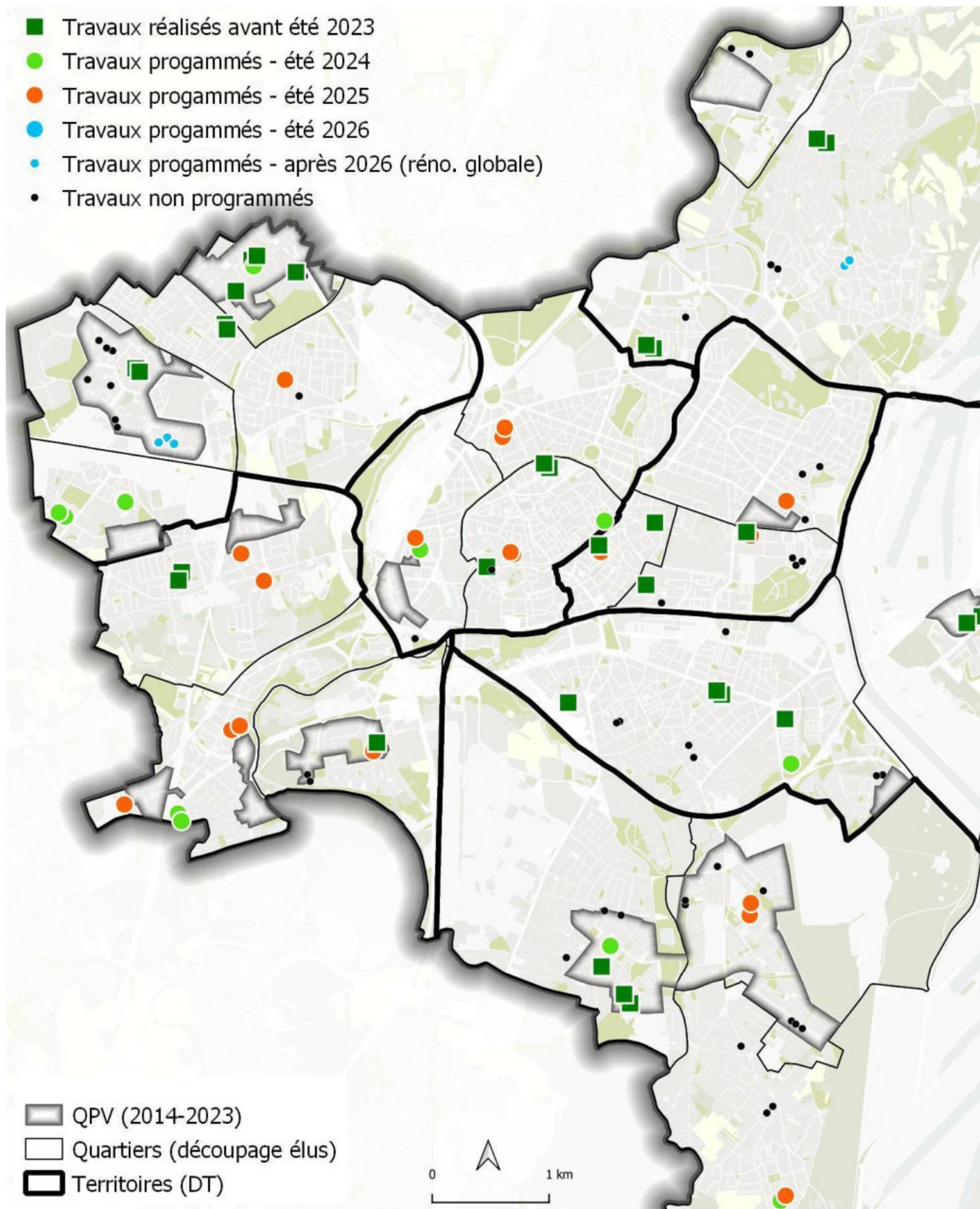
### 1. Co-construire l'aménagement

Précédée de temps de sensibilisation et de visites d'autres écoles réaménagées, la phase de concertation dure 6 mois et vise à co-construire le plan d'aménagement de la cour en tenant compte des enjeux climatiques et pédagogiques. Les acteur·trices de la cour sont associé·es au sein du comité de cour : enseignant·es, animateur·trices périscolaires, parents, direction d'école, RPS, RTS et enfants.





## 2. État d'avancement



## Ecoles

Nom	Série	Tvx	Quartier
Edouard Branly (Elém.)	série 00	2020	Robertsau-Wacken
Edouard Branly (Mat.)	série 00	2020	Robertsau-Wacken
Jean Fischart (Elém.)	série 00	2020	Meinau
Jean Fischart (Mat.)	série 00	2020	Meinau
Rhin (Elém.)	série 00	2020	Port-du-Rhin
Rhin (Mat.)	série 00	2020	Port-du-Rhin
Académie (Mat.)	série 00	2021	Bourse-Krutenau
Albert Le Grand (Elém.)	série 00	2021	Neudorf-Musau
Catherine (Elém.)	série 00	2021	Hautepierre
Catherine (Mat.)	série 00	2021	Hautepierre
Gustave Doré (Mat.)	série 00	2021	Cronenbourg-Sud
Hohberg (Mat.)	série 00	2021	Koenigshoffen
Musau (Mat.)	série 00	2021	Neudorf-Musau
Schluthfeld (Mat.)	série 00	2021	Neudorf-Musau
Schoepflin (Elém.)	série 00	2021	Grande-Île
Schoepflin (Mat.)	série 00	2021	Grande-Île
Finkwiller (Elém.)	série 00	2022	Grande-Île
Musau (Elém.)	série 00	2022	Neudorf-Musau
Sainte Madeleine (Mat.)	série 01	2022	Bourse-Krutenau
Schluthfeld (Elém.)	série 00	2022	Neudorf-Musau
Canardière (Elém.)	série 01	2023	Meinau
Charles Adolphe Wurtz (Mat.)	série 01	2023	Cronenbourg-Nord
Gustave Doré (Elém.)	série 00	2023	Cronenbourg-Sud
Hohberg (Elém.)	série 00	2023	Koenigshoffen
Internationale Schuman (Mat.)	série 01	2023	Esplanade
Léonard de Vinci (Elém.)	série 02	2023	Elsau
Marguerite Perey (Mat.)	série 02	2023	Cronenbourg-Nord
Niederau (Elém.)	série 01	2023	Robertsau-Wacken
Niederau (Mat.)	série 01	2023	Robertsau-Wacken
Oberlin (Mat.)	série 01	2023	Esplanade
Paul Langevin (Elém.)	série 02	2023	Cronenbourg-Nord
Paul Langevin (Mat.)	série 02	2023	Cronenbourg-Nord
Albert Le Grand (Mat.)	série 04	2024	Neudorf-Musau

Nom	Série	Tvx	Quartier
Canardière (Mat.)	série 03	2024	Meinau
Gustave Stoskopf (Elém.)	série 03	2024	Poteries-Hohberg
Gustave Stoskopf (Mat.)	série 03	2024	Poteries-Hohberg
Gutenberg (Elém.)	série 04	2024	Montagne-Verte
Gutenberg (Mat.)	série 04	2024	Montagne-Verte
Louis Pasteur (Mat.)	série 03	2024	Grande-Île
Marcelle Cahn (Elém.)	série 03	2024	Poteries-Hohberg
Marcelle Cahn (Mat.)	série 03	2024	Poteries-Hohberg
Marguerite Perey (Elém.)	série 04	2024	Cronenbourg-Nord
Sainte Aurélie (Mat.)	série 02	2024	Gare
Stockfeld (Elém.)	série 04	2024	Neuhof-Sud
Camille Claus (Mat.)	série 05	2025	Koenigshoffen
Camille Hirtz (Elém.)	série 05	2025	Cronenbourg-Sud
Conseil des XV Cycle 3 (Elém.)	série 04	2025	Orangerie-Conseil des XV
des Romains (Elém.)	série 06	2025	Koenigshoffen
Erckmann Chatrian (Mat.)	série 06	2025	Montagne-Verte
Gliesberg (Elém.)	série 06	2025	Montagne-Verte
Gliesberg (Mat.)	série 06	2025	Montagne-Verte
Guynemer 1 (Elém.)	série 06	2025	Neuhof-Nord
Guynemer 2 (Elém.)	série 06	2025	Neuhof-Nord
Internationale Schuman (Elém.)	série 05	2025	Esplanade
Léonard de Vinci (Mat.)	série 05	2025	Elsau
Saint Jean (Elém.)	série 05	2025	Tribunal-Contades
Saint Jean (Mat.)	série 05	2025	Tribunal-Contades
Saint Thomas (Elém.)	série 02	2025	Grande-Île
Saint Thomas (Mat.)	série 02	2025	Grande-Île
Sainte Aurélie (Elém.)	série 03	2025	Gare
Sainte Madeleine (Elém.)	série 06	2025	Bourse-Krutenau
Stockfeld (Mat.)	série 04	2025	Neuhof-Sud
Robertsau (Elém.)	série 05	2028	Robertsau-Wacken
Robertsau (Mat.)	série 05	2028	Robertsau-Wacken
Erckmann Chatrian (Elém.)	série 06	2029	Montagne-Verte
Eléonore (Elém.)	série 06	2030	Hautepierre
Eléonore A (Mat.)	série 06	2030	Hautepierre
Eléonore B (Mat.)	série 06	2030	Hautepierre

### 3. L'accompagnement des équipes au changement des usages

#### Volet Entretien des espaces

- Formation des RTS avant concertation et après travaux
- Formation de tous les RTS : socle commun, assurée en régie, pour une gestion différenciée des espaces verts
- Accompagnement des RTS dans l'élaboration de leur plan de gestion



### Volet Égalité Filles/Garçons

- Plan pluriannuel de formation pour former 200 animateur·trices et 70 responsables de site sur 3 ans pour favoriser les usages égalitaires des espaces et activités dans la cour
- 3 demi-journées d'accompagnement par école (diagnostic avec les enseignant·es et équipes périscolaires, mise en œuvre d'une action, évaluation)

### Volet Reconnexion des enfants à la nature

- Plan pluriannuel de formation pour former les 200 animateur·trices et 70 responsables pour les activités périscolaires
- 3 demi-journées d'accompagnement par établissement – SINE (CINE Bussière)
- **Formation des enseignant·es** : mise en place d'un parcours de 9h par la circonscription n°5 (école du dehors, compétences psychosociales et égalité filles-garçons)

## 4. Les bienfaits sur la santé

### Santé humaine

La végétalisation des cours participe à l'amélioration de la santé des enfants et de l'équipe pédagogique, limite les effets de la chaleur, du bruit, l'exposition à la lumière artificielle, aux émissions polluantes des sols synthétiques, effets positifs sur le microbiote et la santé mentale.

### Santé animale

Les *Cours Oasis* contribuent à limiter l'effondrement de la biodiversité animale, contribuent à la lutte contre les zoonoses, limitent les impacts de la pollution sonore et lumineuse sur la faune, offrent des espaces urbains accueillants pour la faune.

### Santé végétale

La gestion des eaux pluviales et la végétalisation diversifiée favorisent la résilience et la résistance des végétaux. La meilleure gestion du cycle de l'eau, le choix d'espèces locales et diversifiées favorise l'adaptation des végétaux au changement climatique

## 5. Ouverture estivale

Dans le cadre de la programmation *Parenthèse estivale* et afin de bénéficier d'îlots de fraîcheur, la ville de Strasbourg a ouvert, du 08 juillet au 25 août (7 jours sur 7, jours fériés inclus), six cours d'école végétalisées à l'ensemble des habitant·es.

Les visiteurs, grands et petits, ont pu ainsi y trouver des jeux (molky, mikado géant...), des tables de pique-nique, cabanes, transats, aires de jeux, des espaces enherbés, ombragés et des espaces pour pratiquer des activités sportives.

Tout au long de l'été, des associations y ont également proposé des activités et animations ouvertes à toutes et tous : musique, lecture, sport...



## **D. Rues scolaires**

Le Plan piéton, délibéré en mai 2021, comprend notamment un volet important sur les actions en faveur du jeune public et plus particulièrement sur les rues et itinéraires scolaires. Dans ce cadre, il prévoit la création d'environ 10 « rues scolaires » sécurisées par an pour protéger les enfants de la pollution et encourager l'accès à pied ou à vélo.

Ainsi, une vingtaine de rues scolaires ont été mises en service depuis 2022, avec des modalités de fermeture adaptées au site, allant de la fermeture complète (pour les rues ne comptant pas d'accès riverains) à des fermetures partielles aux heures d'entrée/ sortie soit par borne SIRAC soit par des barrières pivotantes.

Quelques écoles sont encore à l'étude pour être transformées en rue scolaire mais le programme devrait s'achever à l'issue de l'année scolaire 2024-2025, les écoles restantes se situant soit dans des zones piétonnes ou apaisées, soit sur des axes trop circulés pour permettre une fermeture partielle.

Il est prévu en 2024-2025 une évaluation des rues scolaires permettant notamment de définir les modalités de pérennisation de ces rues.

### **1. Les rues écoles déjà en service (19) :**

- Conseil des Quinze (rue de Wallonie) – fermeture complète
- Académie maternelle (rue de l'Académie) – fermeture complète
- Schwilgué (rues de la Lauch et de la Liepvrette) – fermeture partielle et borne SIRAC prévue en 2024
- Camille Claus maternelle (rue Gerlinde) – fermeture partielle
- Saint Jean (rue des Bonnes Gens) – fermeture partielle et borne SIRAC prévue dans le cadre du projet d'aménagement
- Alice Mosnier (rue Welsch) – fermeture complète et réaménagement prévu
- Gutenberg (rue de Balbronn) – borne SIRAC
- Branly (rue de l'Abbé Wetterlé) – borne SIRAC
- Hohberg (rues Ovide et Trajan) – fermeture complète pour la rue Ovide et partielle pour la rue Trajan et borne SIRAC prévue en 2024
- Solange Fernex maternelle (rue de l'Elbe) – borne SIRAC
- Marcelle Cahn (rue Otto Back) – fermeture partielle
- Sturm élémentaire (rue de Stuttgart) – fermeture complète et végétalisation prévue en 2024
- Schoepflin (rue du Fil) – aire piétonne
- Sainte Madeleine (place Sainte Madeleine) – borne SIRAC
- Cronembourg maternelle (rue Neuve) – fermeture partielle
- Ziegelau maternelle (rue de la Grossau) – fermeture partielle
- Albert le Grand élémentaire (rue de Huningue) – fermeture partielle

Deux écoles privées ont également été traitées :

- Sainte Anne (rue Eugénie)
- Joie de Vivre (rue Monseigneur Hoch)

## **2. Le programme des écoles retenues pour 2024-25, ou encore à l'étude (7) :**

- Schluthfeld (rue Saint Dié) – en étude
- Langevin maternelle (rue de Langevin) – modalités de fermeture à définir
- Neufeld (rue du Sundgau) – modalités de fermeture à définir
- Niederau maternelle (rue Redslob) – modalités de fermeture à définir
- Lezay-Marnésia maternelle (rue du Poitou) – modalités de fermeture à définir
- Vauban maternelle (rue Louvain) – modalités de fermeture à définir
- Gustave Stoskopf – fermeture de la rue Colette et création d'un parvis



## E. Plan numérique

La municipalité a l'objectif de doter l'ensemble des écoles d'équipements numériques dans le cadre du déploiement d'un **plan numérique ambitieux** pour lequel une enveloppe de **9 M€** a été inscrite pour le mandat : 1 ENI écran numérique interactif dans toutes les salles de classes élémentaires, 1 PC portable par classe et 1 visualiseur.

### 1. À ce jour

- **25** écoles élémentaires (sur 54) bénéficient d'équipements numériques de projection (ENI ou VPI) soit **46%**
- **11** écoles maternelles (sur 61) bénéficient de ce même type d'équipements soit **18%**

En complément de ces outils de vidéo-projection, des chariots de PC portables ou des valises de tablettes numériques ont également été mis à disposition des élèves :

- Environ 230 PC portables répartis sur 30 chariots distribués dans 9 écoles élémentaires (pas de chariot de PC en maternelle)
- 90 tablettes réparties sur 11 chariots distribués dans 5 écoles élémentaires (pas de chariot de tablettes en maternelle)
- 60 Bookinou sur 9 écoles maternelles : liseuse numérique sans écran
- 30 robots Thymio pour apprendre la programmation sur 3 écoles
- 70 Ipad sur appels à projets pédagogiques (JEVALIDE) vers les maternelles

### 2. Déploiement du pré-câblage

En parallèle à ce déploiement, l'un des principaux prérequis consiste à déployer l'accès au réseau Internet dans les classes, en très haut débit.

Cet été, 8 écoles (**Albert le Grand, Ampère, Sainte Aurélie, Cahn, Gliesberg, Gutenberg, Stockfeld, Sturm 1 et 2**) sont entrées dans une phase importante de pré-câblage permettant dans les années qui suivent de déployer le socle numérique du projet PLUME.

### 3. Écrans numériques interactifs (ENI) installés dans les écoles à ce jour

- **16 écoles déjà dotées** : Reuss 1 et 2, Brigitte, Ziegelwasser, Saint Thomas, Hohberg, Fischart, Doré, Guynemer 1 et 2, Jacqueline, Langevin, Mentelin, Erckmann-Chatrian, Rosa Parks, Stoskopf,
- **Sont prévus pour la Toussaint 2024** : Perey et Stockfeld
- **Sont prévus en 2025** : Ampère, Sturm 1 et 2, Albert le Grand, Catherine, Sainte Aurélie, Marcelle Cahn, Gliesberg, Krimmeri-Meinau (nouvelle école), Gutenberg.

#### 4. **Perspectives fin de mandat**

- 87% des écoles, soit 52/60 pré câblées ; dont 94% des écoles en REP, REP+ et QPV soit 32/34 et 77% hors REP, REP+, QPV soit 20/26
- 60% des écoles, soit 36/60 avec ENI, dont 91% des écoles en REP, REP+ et QPV soit 31/34 et 19% hors REP, REP+, QPV soit 5/26
- Les écoles pré câblées hors REP, REP+, QPV seront dotées de PC, visualiseurs, vidéoprojecteurs en attendant le déploiement des ENI

En parallèle, un important travail de partenariat avec l'Éducation nationale et la Direction académique dédiée au numérique (DANE) est réalisé afin que les enseignant·es qui disposeront de nouveaux équipements puissent être formé·es.

**De plus, pour garantir la continuité pédagogique durant la crise sanitaire**, la Ville en partenariat avec l'État a mis à disposition de 26 écoles des REP, REP+ et de la Cité éducative plus de 600 tablettes iPad équipées de clés 4G.

Ces équipements sont utilisés par les enseignant·es dans le cadre de projets pédagogiques durant le temps de classe ou pendant les congés scolaires (dispositif de vacances apprenantes).



### **III. Ambition n°3 : Engager un processus démocratique autour des questions éducatives pour une citoyenneté ouverte aux autres et au monde**

La Ville de Strasbourg, *Ville Amie des Enfants* labellisée par l'UNICEF, soucieuse des droits de l'enfant, s'attachera à former des citoyen·nes responsables, libres, éclairé·es, créatif·ives et engagé·es.

L'impératif qui s'impose à nous consiste à (re)fabriquer du commun. Le vivre-ensemble nous invite à nous centrer sur ce qui nous unit et à nous nourrir de ce qui nous différencie.

La lutte contre toute forme de discrimination, contre la violence et le harcèlement, l'éducation à l'égalité entre filles et garçons, de même que l'acceptation de l'altérité, seront des axes forts de la politique communale.

Animée d'un souci de transversalité, au service des trois priorités politiques du mandat, la politique éducative de la Ville sera nourrie de croisements accrus avec l'ensemble des politiques culturelle, sportive, sociale, jeunesse, vie associative...

Aussi, le rayonnement de l'action éducative de la Ville de Strasbourg s'appuie sur la reconnaissance *Ville Amie des Enfants* décernée par l'UNICEF (audition du 31 août 2021), l'implication dans le Réseau Français des Villes Éducatrices, France urbaine et l'organisation du congrès national de l'Association Nationale des Directeur·trices de l'Éducation des Villes (ANDEV) en décembre 2023 sur le thème « Éducation et Europe ».

#### **1. Une éducation à la citoyenneté et aux valeurs républicaines**

La démarche éducative de la Ville s'appuie sur l'écoute, le respect de l'autre afin de préserver la qualité du vivre ensemble et de ce qui fait société. Les institutions nombreuses et riches de notre Ville, de l'Hôtel de Ville jusqu'au Parlement européen, sont autant de lieux de découvertes de l'exercice du pouvoir démocratique. Initier les enfants dès le plus jeune âge aux valeurs de la République et développer des ateliers sur les questions d'égalité filles/garçons, seront autant de possibilités pour expérimenter l'exercice démocratique.

La lutte contre toute forme de discrimination, contre la violence et le harcèlement, pour l'acceptation de l'altérité ainsi que l'éducation à l'égalité entre filles et garçons, sont des axes forts de la politique municipale.

L'éducation aux valeurs républicaines et à la citoyenneté est également renforcée par des instances de débat et de participation ouvertes et dédiées aux enfants. Ces instances permettent de développer leur esprit civique et citoyen.

Dans cette même perspective, des classes sont régulièrement invitées à assister aux conseils municipaux ou à visiter l'Hôtel de Ville tout au long de l'année scolaire



## 2. Une ouverture à l'Europe et à l'international

La Ville de Strasbourg a pour objectif de renforcer la connaissance de l'Europe au sein des écoles et par le biais d'activités périscolaires, en développant des coopérations avec les institutions et acteurs transfrontaliers locaux, ainsi qu'avec le Conseil de l'Europe.

Cette ouverture au monde crée les conditions d'une valorisation des langues (bilinguisme notamment) pratiquées par les enfants au sein des familles notamment. La diversité des langues parlées à domicile, parlées dans la Ville, constitue une richesse d'identité pour chaque enfant.



## A. Une éducation aux valeurs républicaines et au fonctionnement de l'école

**Les projets en matière d'éducation à la citoyenneté** portent sur les conseils territoriaux des enfants animés par Thémis jusqu'en juin 2024 sur les quartiers de Koenigshoffen et la Meinau. La participation des enfants est également présente dans les démarches d'élaboration des projets pédagogiques par les professionnel·les, la construction des programmes d'activités avec les enfants, l'animation de forum durant la pause méridienne ou encore à travers des enquêtes de satisfaction conduites tous les ans sur une partie de nos restaurants.

Pour les parents, **des ateliers d'apprentissage du français** sont proposés depuis 2017 par la Ville dans les écoles maternelles à raison de 60h par an.

Ce dispositif vise à donner la possibilité à des parents en difficulté langagière de mieux comprendre et parler la langue française afin :

- D'être en capacité d'échanger avec les enseignant·es et les directions d'école pour le suivi de la scolarité de leur enfant (prise de rendez-vous, lecture du cahier de liaison...)
- De mieux comprendre le fonctionnement et les attentes de l'école vis-à-vis des élèves et des parents
- De mieux recourir aux services périscolaires (pause méridienne, accueil du soir et de loisirs)
- De favoriser l'apprentissage du vivre ensemble à l'école (participation à des sorties scolaires par exemple).

Dans les 43 écoles concernées, près de 300 personnes ont fréquenté les cours avec assiduité.

Pour lutter contre les **discriminations** et améliorer le **climat éducatif**, la Ville soutient des projets de médiation par les pairs avec l'AROEVEN (Fédération des Associations Régionales des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation nationale) et de prévention du harcèlement avec *Unis Cité*.

En complément, le service périscolaire et éducatif se structure pour contribuer à l'enjeu de la lutte contre le harcèlement scolaire avec :

- Un partenariat renforcé avec l'Éducation nationale pour partager les protocoles d'alerte et de prise en charge conjointe de situations dans le cadre du protocole *pHARe* à la demande de l'Éducation nationale
- Le lancement en 2024 d'un plan de formation mis en place avec le CNFPT à destination des animateu·trices intervenant en élémentaire, pour la détection des situations ; et des responsables périscolaires et des personnels de santé scolaire, sur la méthode de préoccupation partagée
- La conception d'outils pour transmettre les consignes de veille et d'alerte auprès de tous les encadrant·es de la pause méridienne en école élémentaire
- La définition d'un protocole périscolaire pour les situations ne relevant que du périscolaire

De manière à promouvoir l'**égalité filles/garçons**, trois actions seront menées par la DEE en lien étroit avec la mission « Droits des femmes et égalité des genres » autour de la déconstruction des représentations genrées ; accompagnement des équipes éducatives et des élèves dans leur utilisation de leur nouvelle cours d'école, dans la perspective de réduire les inégalités entre les filles et les garçons ; conception et mise en œuvre d'un parcours de formation dans les écoles, collèges et lycées.

---

## **B. Animation de la feuille de route éducation**

### **1. Le projet éducatif global pour l'enfance (PEGE) / projet éducatif de territoire (PEDT) / Plan mercredi 2023-2026**

Dans un souci de cohérence et de lisibilité, la Ville de Strasbourg a fait le choix d'un document unique intitulé Projet éducatif global pour l'enfance / projet éducatif de territoire / Plan mercredi. Il constitue la déclinaison stratégique de l'engagement de la Ville de Strasbourg en matière d'éducation et le cadre de référence de la cohérence éducative sur le territoire strasbourgeois.

Il repose sur les trois grandes ambitions de la feuille de route éducative adoptée par le Conseil municipal du 21 juin 2020.

Dans un second temps, une période de concertation a été animée avec l'ensemble des acteur-trices éducatif-ves pour traduire ces grandes orientations en un plan d'action opérationnel.

Ainsi, la Direction de l'enfance et de l'éducation a organisé une première rencontre le 1<sup>er</sup> février 2022. Ont été invitées plus de 1 600 personnes (institutions, inspecteur-trices de l'Éducation nationale, coordonnateur-trices REP, Directions d'école, Directions d'établissement et d'association, parents d'élèves, services de la collectivité...). Près de 300 personnes y ont participé.

Douze groupes de travail ont été constitués au terme de la rencontre (210 acteurs éducatifs inscrits). Ils se sont réunis 2 à 3 fois entre les mois de février et juin et ont formulé des propositions d'action. Les groupes ont été animés par des agent-es de la Direction de l'enfance et de l'éducation, une direction thématique et un partenaire. Ces propositions d'action ont été retraduites en un plan d'action présenté aux élus.es en novembre 2022 et aux acteurs éducatifs le 28 février 2023.

Les instances de gouvernance (COPIL interne et externe, Comité inter-directions, Cités éducatives, Ateliers territoriaux de partenaires, groupes projets) mises en place ont vocation à décliner ce PEGE de manière opérationnelle sur les territoires en mobilisant l'ensemble des institutions et acteurs éducatifs.

Le COPIL externe a été mis en place le 11 avril 2023. Le prochain COPIL se réunira en novembre 2024.

---



Enfin, un **observatoire de la réussite éducative** a été mis en place fin 2021 en lien avec l'ORIV piloté par un comité pluri-institutionnel. Cet année, l'observatoire organisera en novembre 2024 deux conférences l'une sur la Co-éducation et la seconde sur Mieux accueillir les enfants à besoins particuliers.

En termes d'études :

- Une étude sur l'impact des cours végétalisées (sur les pratiques, les usages et le bien-être des enfants) a été rendue le 26 juin 2024 (Mémoire de Master II en sociologie)
- Le recensement de l'offre éducative sur toutes les écoles strasbourgeoises
- Une analyse détaillée portée sur 3 écoles dites orphelines
- Une enquête sur les besoins des 6-12 ans sera menée durant le second semestre 2024
- La construction d'indicateurs permettant de mesurer la réussite éducative
- L'évaluation des deux cités éducatives
- L'évaluation du Projet de réussite éducative (PRE)

## 2. La Ville à hauteur d'enfant

Strasbourg a adopté un plan d'action ambitieux après avoir été reconnue **Ville amie des enfants** par l'**UNICEF** le 14 septembre 2021, et a développé une démarche transversale impliquant toutes les directions concernées par les enjeux éducatifs, ainsi que les acteurs éducatifs locaux. C'est dans ce cadre que la Ville souhaite promouvoir le concept d'une « Ville à hauteur d'enfant ».

Fruit de la réflexion des services de la collectivité et des partenaires éducatifs, la **Charte « Ville à hauteur d'enfant »** traduit cette ambition qui s'inscrit à la croisée de l'ensemble des domaines d'intervention municipaux. Elle s'articule en trois grands principes directeurs :

### ➤ **Une Ville donnant le pouvoir d'agir**

Faire de Strasbourg une Ville donnant aux enfants le pouvoir d'agir s'inscrit dans la continuité d'une dynamique de participation engagée de longue date, en se donnant comme objectifs :

- De renforcer et encourager la participation des enfants aux projets et décisions
- De leur permettre d'explorer et s'approprier l'espace public et de promouvoir le développement de leur autonomie

### ➤ **Une Ville ouverte, accueillante et stimulante**

Afin que Strasbourg soit une Ville ouverte, accueillante et stimulante pour les enfants et leur famille, résidents ou visiteurs, il importe à l'échelle du territoire :

- De développer leurs possibilités d'accès aux activités de loisirs, à la culture, aux sports
- De décloisonner les espaces, les usages et (re)donner envie d'être dehors

### ➤ **Une Ville adaptée et accessible dans toutes ses dimensions**

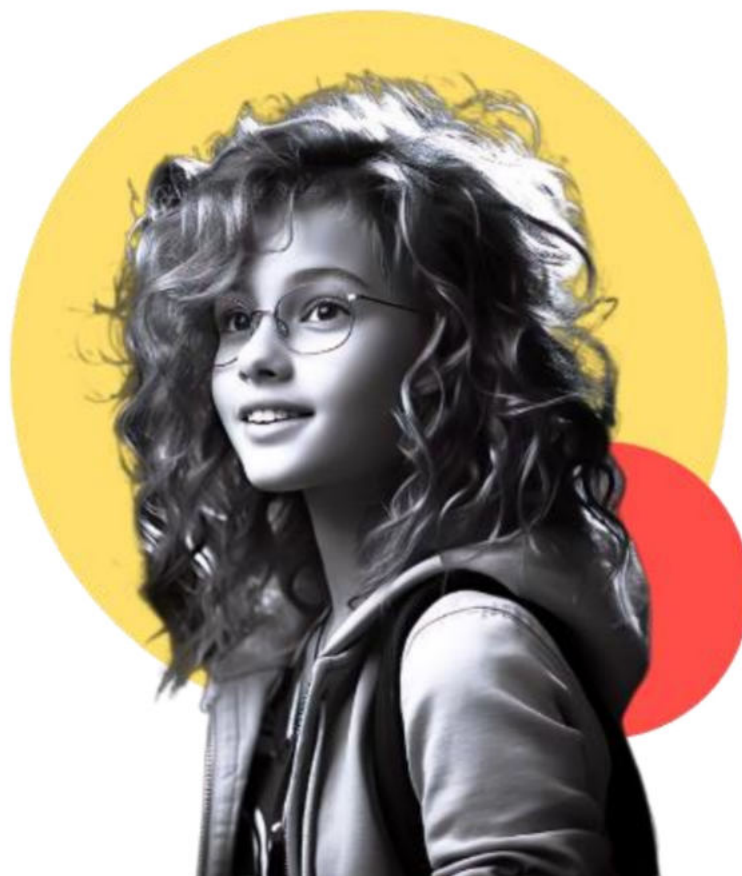
Permettre à Strasbourg d'être une Ville adaptée aux besoins des enfants et familles et la leur rendre accessible dans toutes ses dimensions, implique :

- D'aménager les bâtiments, la voirie et les espaces urbains
- De faciliter les déplacements, promouvoir les mobilités actives et l'exploration des espaces de vie

La mise en œuvre des recommandations déclinées pour chacun de ces axes conforte les actions existantes, renforce leurs synergies, et incite à de nouvelles actions pour des réponses adaptées et évolutives aux besoins des enfants et familles. Un comité de pilotage ainsi qu'un comité technique assurent le suivi de la Charte, avec l'appui de spécialistes et de l'ensemble des partenaires éducatifs.

**La philosophie et les objectifs de cette démarche ont été partagés à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance du 20 novembre 2023, durant laquelle la Charte a officiellement été signée par la Maire.**

Un premier bilan intermédiaire a été organisé le 26 mars 2024 en COPIL Ville à hauteur d'enfants.



#### IV. Annexe n°1 : la DEE en quelques chiffres

##### Nombre d'écoles :

La Direction de l'enfance et de l'éducation, et ses 1 422 agent-es (hors vacataires), intervient auprès de **104 directions d'école** pour **114 établissements scolaires** (dont l'école Européenne), soit :

- 50 maternelles
- 44 élémentaires
- 10 primaires (maternelle + élémentaire)

Dans les 13 quartiers QPV avant extension (Cité de l'Ill, Port du Rhin, Cronembourg-Cité nucléaire, Hautepierre, Laiterie, Spach, Koenigshoffen-Est, Hohberg, Elsau, Murhof, Molkenbronn, Elsau, Neuhaus-Weinhaus) toutes les écoles sont classées en REP ou REP+ à l'exclusion de :

- L'école du Rhin (1 maternelle et 1 élémentaire)
- L'école Sturm (1 maternelle et 1 élémentaire) recrute sur le QPV Spach bien que son adresse postale soit hors QPV
- L'école Ampère (1 maternelle et 1 élémentaire) recrute sur le QPV Ampère bien que son adresse postale soit hors QPV
- L'école Sainte Aurélie (1 maternelle et 1 élémentaire) recrute sur le QPV Laiterie, bien que son adresse postale soit hors QPV

Deux nouveaux QPV ont été intégrés dans le cadre de la réforme de la politique de la Ville :

- QPV Risler sur le périmètre du secteur scolaire de l'école Albert le Grand (1 maternelle et 1 élémentaire), les écoles n'ayant pas leur adresse dans le QPV
- QPV Jura Citadelle sur le périmètre scolaire des écoles maternelle Oberlin et élémentaire Louvois

Le QPV Spach a été étendu et s'appelle désormais Spach-Rotterdam : le secteur scolaire des écoles du Conseil des Quinze comprend ce QPV, les écoles maternelle et élémentaire cycle II ont leur adresse postale dans le QPV.

##### Nombre d'élèves :

- **23 560** : 14 798 élémentaires et 8 762 maternels au 27 juin 2024 (hors École Européenne)
- Nombre d'élèves scolarisés dans un QPV (2023/2024) : 3 584 maternels et 6 217 élémentaires, soit 9 801 élèves
- Nombre d'écoles maternelles et élémentaires en QPV : 63 (en intégrant Sainte Aurélie)

### Chiffres Accueil Périscolaire Maternel (APM) :

Sur 60 écoles maternelles, 60 lieux où le service d'APM sera proposé à la rentrée en régie municipale (contre 58 sur l'année scolaire écoulée).

2 écoles maternelles fonctionnent avec un APM municipal le matin et un APM associatif le soir : Perey et Wurtz.

- **2 808** enfants inscrits en APM en 2023/2024.
- **1 470** inscriptions validées en date du 11/07/2024 pour la rentrée 2024/2025.

### Chiffres Accueil de Loisirs Maternels (ALM) :

- 14 accueils de loisirs maternels municipaux + 1 qui fonctionne uniquement l'été, soit 15 au total
- Mercredis et petites vacances : 606 places en 2023/2024
- Été : juillet – 630 places / août – 458 places
- Inscrits en 2023/2024 :
  - Mercredi : 658
  - Vacances scolaires : 1 556

### Chiffres restauration :

- **49 restaurants municipaux** (avec intégration de Mentelin)
- **30 écoles<sup>2</sup> sans restaurants**
- **14 écoles<sup>3</sup>** (maternelles et élémentaires confondues) **avec délestage** (sites saturés) dont les enfants se déplacent soit sur des restaurants municipaux, soit sur des sites sous convention (13 conventionnés)
  
- **16 518 enfants inscrits à la restauration pour l'année scolaire 2023/2024** (6 299 en maternelle et 10 219 en élémentaire)
  
- **10 783 enfants inscrits à la restauration pour l'année scolaire 2024/2025** au 20/08/2024 (*chiffres provisoires*)

---

<sup>2</sup> Écoles élémentaire Pourtalès, maternelle Pourtalès, maternelle du Wacken, maternelle Académie, maternelle Oberlin, élémentaire Langevin, maternelle Langevin, élémentaire Perey, maternelle Perey, élémentaire Wurtz, maternelle Wurtz, élémentaire Rosa Parks, maternelles Rosa Parks 1 et 2, élémentaire Catherine, maternelle Catherine, élémentaire Éléonore, maternelles Éléonore 1 et 2, maternelle Cronenbourg, élémentaire Schongauer, maternelle Schongauer, maternelle Canonniers, maternelle Ziegelwasser, élémentaire Ziegelwasser, maternelle Ariane-Icare, maternelle Lezay-Marnésia, élémentaires Reuss 1 et 2 et maternelle Hirondelles.

<sup>3</sup> Écoles élémentaire de la Robertsau, élémentaire Sturm, maternelle Albert le Grand, maternelle Claus, élémentaire Romains, élémentaire Ste Aurélie, élémentaire de la Musau, élémentaire Neufeld, maternelle Neufeld, élémentaire Hirtz, élémentaire Stoskopf, maternelle Stoskopf, élémentaire Gliesberg et maternelle Gliesberg.

## V. Annexe n°2 : budget de la DEE

### Évolution des budgets dédiés à la politique éducative :

En millions d'euros	2021	2022	2023	2024	Évolution 23/24
<b>Secteur Éducation</b>					
<b>Fonctionnement</b>	<b>18 983 590€</b>	<b>20 660 890€</b>	<b>22 287 060€</b>	<b>24 577 090€</b>	<b>+10.3%</b>
<b>Investissement</b>					
- Dont PPI	28 434 608€	28 769 617€	25 067 850€	27 329 777€	+9.0%
- Crédits récurrents	5 013 500€	5 026 000€	4 946 000€	5 796 000€	+17.2%
<b>Sous total investissement</b>	<b>33 448 108€</b>	<b>33 795 617€</b>	<b>30 013 850€</b>	<b>33 125 777€</b>	<b>+10.4%</b>
<b>TOTAL fonctionnement et investissement Éducation</b>	<b>52 431 698€</b>	<b>54 456 507€</b>	<b>52 300 910€</b>	<b>57 702 867€</b>	<b>+10.3%</b>

Un budget 2024 de **57,7 M€** hors frais de personnel soit **+5,4 M€** (+10,3%) par rapport au BP 2023.

Cette évolution correspond à :

- **En fonctionnement dans le secteur éducation (+2,3 M€) :**
  - Une augmentation des besoins en restauration scolaire (niveau d'exigence du cahier des charges, forte hausse des prix des marchés et prise en compte de l'évolution de la fréquentation moyenne/jour)
  - Une augmentation importante des aides aux écoles privées et du budget alloué aux écoles publiques (revalorisation de +10% des dotations)
  - Une augmentation des moyens dédiés aux actions et prestations sur le temps périscolaire (actions suite aux émeutes, augmentation de l'enveloppe dédiée au dispositif du CLAS...)
  
- **En investissement sur le budget total de la Direction (+3,1 M€) :**
  - Une hausse au regard de l'état d'avancement des projets (ouverture de l'école Mentelin en septembre 2024)
  - Du maintien d'un niveau important des crédits d'investissement dédiés aux travaux, rénovation et restructuration des sites (écoles, restauration)



## VI. Annexe n°3 : tarifs services périscolaires 2024/2025

# TARIFS DES SERVICES PÉRISCOLAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024 / 2025

Tarifs en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2024

### LA CANTINE SCOLAIRE

Depuis la rentrée 2018, la Ville a mis en place un système de réservation en ligne. Les réservations des repas sont à faire par les familles sur le Kiosque famille. A défaut de réserver les repas, un tarif avec majoration, à partir du 7<sup>ème</sup> repas non réservé, sera appliqué aux familles. Tout repas réservé est commandé et donc dû, sauf cas de déductions énumérés dans l'arrêté tarifaire.

#### ■ Les tarifs, pour un repas réservé, sont :

Type de repas	Quotient familial unique										
	de 0 à 100 €	de 101 à 300 €	de 301 à 500 €	de 501 à 700 €	de 701 à 900 €	de 901 à 1100 €	de 1101 à 1300 €	de 1301 à 1500 €	de 1501 à 1700 €	de 1701 à 1900 €	supérieur à 1900 €
Standard Standard sans porc Halal	1.40 €	1.95 €	2.50 €	3.05 €	3.60 €	4.15 €	4.70 €	5.25 €	5.80 €	6.35 €	6.90 €
Sans viande Végétarien	1.05 €	1.60 €	2.15 €	2.70 €	3.25 €	3.80 €	4.35 €	4.90 €	5.45 €	6.00 €	6.55 €

#### ■ Les tarifs, à partir du 7<sup>ème</sup> repas non réservé sont :

Type de repas	Quotient familial unique										
	de 0 à 100 €	de 101 à 300 €	de 301 à 500 €	de 501 à 700 €	de 701 à 900 €	de 901 à 1100 €	de 1101 à 1300 €	de 1301 à 1500 €	de 1501 à 1700 €	de 1701 à 1900 €	supérieur à 1900 €
Standard Standard sans porc Halal	2.80 €	3.90 €	5.00 €	6.10 €	7.20 €	8.30 €	9.40 €	10.50 €	11.60 €	12.70 €	13.80 €
Sans viande Végétarien	2.10 €	3.20 €	4.30 €	5.40 €	6.50 €	7.60 €	8.70 €	9.80 €	10.90 €	12.00 €	13.10 €

### L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE EN MATERNELLE (APM)

Toute inscription au service donne lieu à une facturation forfaitaire mensuelle.

Le forfait appliqué dépendra de la fréquentation de l'enfant :

#### • Un forfait matin :

- si mon enfant fréquente le service d'accueil exclusivement le(s) matin(s);
- ou dans les cas où mon enfant est inscrit et qu'il ne fréquente pas l'accueil (je suis inscrit = je paie).

#### • Un forfait soir ou matin + soir :

- si mon enfant fréquente le service d'accueil a minima un soir après l'école, qu'il fréquente ou non l'accueil du matin.

Conformément à la règle, je suis inscrit au service = je paie, que mon enfant fréquente ou non l'accueil

Type de forfait	Quotient familial unique										
	de 0 à 100 €	de 101 à 300 €	de 301 à 500 €	de 501 à 700 €	de 701 à 900 €	de 901 à 1100 €	de 1101 à 1300 €	de 1301 à 1500 €	de 1501 à 1700 €	de 1701 à 1900 €	supérieur à 1900 €
Matin	5.88 €	8.04 €	10.19 €	12.35 €	14.51 €	16.67 €	18.82 €	20.98 €	23.14 €	25.29 €	27.45 €
Matin + Soir ou Soir	11.85 €	16.16 €	20.46 €	24.77 €	29.07 €	33.38 €	37.68 €	41.99 €	46.29 €	50.60 €	54.90 €

### L'ACCUEIL DE LOISIRS (MERCREDI ET VACANCES SCOLAIRES) EN MATERNELLE (ALM)

Après confirmation des réservations, je paie, que mon enfant fréquente ou non l'accueil

Type de forfait	Quotient familial unique										
	de 0 à 100 €	de 101 à 300 €	de 301 à 500 €	de 501 à 700 €	de 701 à 900 €	de 901 à 1100 €	de 1101 à 1300 €	de 1301 à 1500 €	de 1501 à 1700 €	de 1701 à 1900 €	supérieur à 1900 €
Tarif 1/2 journée	2.03 €	2.69 €	3.35 €	4.00 €	4.66 €	5.32 €	5.98 €	6.64 €	7.29 €	7.95 €	8.61 €
Tarif journée	2.74 €	3.61 €	4.49 €	5.36 €	6.24 €	7.11 €	7.98 €	8.86 €	9.73 €	10.61 €	11.48 €

A ces tarifs s'ajoute le tarif de la séquence méridienne pour les enfants optant pour la prise de repas ([confère la grille de la cantine scolaire ci-dessus](#))

## VII. Annexe n°4 : prochains rendez-vous de la DEE

*Dates sujettes à changement :*

<b>mercredi 25 septembre</b> de 15h30 à 16h30	<b>Inauguration centrale photovoltaïque – élémentaire LOUVOIS</b>
<b>mardi 15 octobre</b> de 16h00 à 18h00	<b>Inauguration nouvelle primaire Jean MENTELIN</b>
<b>jeudi 17 octobre</b> de 16h00 à 18h00	<b>Inauguration livraison groupe scolaire HOHBERG</b>
<b>mercredi 20 novembre</b> journée	<b>Journée internationale des droits de l'enfant (CIDE)</b>
<b>mardi 26 novembre</b> de 16h30 à 18h00	<b>Inauguration livraison primaire SCHLUTHFELD</b>

